

SMAEP de la Brie Boisée

Délégation du service public de l'eau potable – Réunion trimestrielle

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU : 15 DÉCEMBRE 2023 à 10H30

Locaux de Suez Eau France
BRIE-COMTE-ROBERT

PARTICIPANTS	M. BAZERBES – SMAEP de la Brie Boisée M. POUILLOT – SMAEP de la Brie Boisée M. GUATIERI – SMAEP de la Brie Boisée Mme. FRICK – SMAEP de la Brie Boisée M. VERET – TEST Ingénierie / AMO M. GUILLON– Suez Eau France M. AMIR – Suez Eau France Mme. GUINGEL – Suez Eau France
Absents excusés	M. VERDELLET – SMAEP de la Brie Boisée

Documents joints au présent compte rendu :

- ⇒ PowerPoint présentation
- ⇒ Fichier Excel reporting exploitation au 14/12/2023
- ⇒ Fichier Excel bilan annuel 1J production BBO
- ⇒ Fichier Excel renouvellement des compteurs 2023

Points à l'ordre du jour

BILAN DU 4EME TRIMESTRE 2023 ET RAD/RPQS

DISCUSSION

CONTRAT

Démarrage de la DSP le 01/06/2011, fin le 31/05/2023.

2 avenants ont été signés :

- ⇒ Avenant n°1 : 29/05/2013, mise en œuvre de la réglementation sur la prévention des dommages causés aux réseaux lors de travaux
- ⇒ Avenant n°2 : 01/01/2016, intégration du périmètre de la commune de Neufmoutiers-en-Brie au contrat de délégation du service public de l'eau potable par absorption du contrat de délégation de la commune de Neufmoutiers-en-Brie
- ⇒ Avenant 3 à préparer : prolongation de délai – Fait, 31/05/2023 ; en attente retour SEF : fait

Suez Eau France a demandé l'établissement d'un 3^{ème} avenant, notamment pour intégrer les ouvrages de l'interconnexion de secours

Une réunion spécifique s'est déroulée le 12 janvier 2021 à 10h00 en mairie de Villeneuve-Saint-Denis.

L'avenant n°3 a été présenté au Comité syndical du 02 avril 2021 et transmis à SUEZ EAU FRANCE : en attente du retour de l'avenant signé par SEF - **Fait**.

Données à fournir par Suez Eau France :

- ⇒ Tableau de bord des obligations contractuelles depuis le début du contrat (notamment avec les éléments des article 5 et 70) – **à compléter dès que possible**
- ⇒ Etat des renouvellements depuis le début du contrat - Fait
- ⇒ Tarifs 2020 et 2021 et calculs des révisions de l'ensemble des tarifs - Fait

Une augmentation de la redevance syndicale a été votée lors du Comité syndical du 02 avril 2021. SUEZ EAU FRANCE l'intégrera lors de la facturation de septembre 2021.

SEF examinera la faisabilité de passer à une facturation semestrielle et indiquera l'impact sur le contrat : on ne change rien sur le contrat actuel, la facturation semestrielle sera prévue dans le prochain contrat.

SEF examinera également la faisabilité de la mise en œuvre d'un télérelevé et fournira une estimation par compteur : changement du compteur et nouveau compteur avec module entre 160 et 170 €.HT/compteur, y compris répéteurs :

à fournir pour fin 2022 l'état du parc compteur avec distinction des compteurs qui pourront recevoir un émetteur ; 91.54% des compteurs actuellement déployés sont compatibles.

SEF doit fournir au SMAEP la facture d'achat d'eau pour 2021 dès que possible : fait. **31 731 m³ en 2022, dont 21 687 m³ en décembre 2022, facture reçue par le SMAEP : il y a des incohérences entre les volumes apparaissant sur les factures 2020, 2021 et 2022 et les volumes présentés lors des réunions trimestrielles et dans les RAD ; SEF devra effectuer les vérifications nécessaires et informer le SMAEP et TEST Ingénierie dès que possible.**

Une erreur a été identifiée dans les factures émises depuis avril 2021 (erreur dans le calcul du K permettant la révision des tarifs). Une régularisation sera réalisée sur la prochaine facture sous forme de trop-perçu et une note d'information de SUEZ sera jointe. **Cette note a été validée par le SMAEP.** Fait.

RAD, RPQS 2021

Hors réunion, le SMAEP et TEST Ingénierie ont formulé des remarques sur le Rapport Annuel du Délégué de l'exercice 2021 :

- ⇒ Remplacer SIAEP par SMAEP dans page de garde et pieds de page
- ⇒ Page 15 : D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis, c'est la même valeur qu'en 2018 et en nette diminution par rapport à 2020
- ⇒ Page 16 : D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service, c'est indiqué 2 jours dans le contrat
- ⇒ Page 16 : P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, merci de m'indiquer le VP.268 - Montant restant impayé au 31/12/2021 sur les factures émises au titre de l'année 2020 et le VP.185 - Montant TTC des recettes liées à la facturation (hors travaux) au titre de l'année 2020, au 31/12/2021
- ⇒ Page 22 : le tableau concernant les châteaux d'eau est faux (également dans le RAD 2020 et 2019) : Favières = 300 m³, VLC = 700 m³, VSD = 200 m³, Neufmoutiers = 250 m³, d'après les données en ma possession
- ⇒ Page 23 : il manque le tableau « Longueur du réseau de distribution par commune »
- ⇒ Page 25 : la somme des compteurs donne 2 038 et non 2 041
- ⇒ Page 29 : expliquer comment est calculé le rendement cible ; ce rendement est exprimé en m³ ?
- ⇒ Page 29 : année 2020 en vert et 2021 en bleu avec triangle ? et mettre un commentaire
- ⇒ Page 31 : préciser sous le dernier tableau que (N) est égale à 65
- ⇒ Page 37, § 3.4.1 et 3.4.2 : il manque le tableau présentant le détail par commune et les commentaires sur l'évolution
- ⇒ Page 40 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service, c'est indiqué 2 jours dans le contrat
- ⇒ Page 41 : fournir le détail des demandes de dégrèvement acceptées et des volumes dégrévés
- ⇒ Pages 45 et 46 : aucun produit pour les travaux attribués à titre exclusif en 2020, alors qu'une erreur dans le CARE était mentionnée dans le RAD2020 v2 : « *Erreur dans le CARE 16,6 K€ des travaux pour l'année 2020 »
- ⇒ -Page 45 : qu'est-ce qui explique la forte augmentation Sous-traitance, matières et fourniture ?
- ⇒ Page 62 : la facture 120 m³ de Villeneuve-Saint-Denis est différentes des factures des autres communes

Les réponses ont été apportées par SEF et une version finale du RAD 2021 a été fournie par SEF.

Le RPQS 2021 a été présenté en Comité syndical le 28/11/2022 et déposé sur SISPEA, avec la délibération correspondante, le 07/12/2022.

EXPLOITATION (du 01/01/2020 inclus au 01/12/2020 exclu)

- ⇒ Fuites sur canalisations : 4, dont :
 - Neufmoutiers-en-Brie : 1
 - Villeneuve-le-Comte : 3
- ⇒ Fuites sur branchements : 6, dont :
 - Favières : 3
 - Neufmoutiers-en-Brie : 1
 - Villeneuve-le-Comte : 1
 - Villeneuve-Saint-Denis : 1
- ⇒ Branchements neufs : 14, dont :
 - Favières : 7
 - Neufmoutiers-en-Brie : 6

- Villeneuve-le-Comte : 1
- ⇒ Problèmes débit/pression : 4, dont :
 - Favières : 1
 - Neufmoutiers-en-Brie : 1
 - Villeneuve-le-Comte : 1
 - Villeneuve-Saint-Denis : 1
- ⇒ Problèmes qualité d'eau : 3, dont :
 - Favières : 2
 - Neufmoutiers-en-Brie : 1

EXPLOITATION (du 01/01/2021 inclus au 01/12/2021 exclu)

- ⇒ Renouvellement des compteurs : 322 compteurs renouvelés, dont 251 en février 2021
- ⇒ Fuites sur canalisations : 4, dont :
 - Villeneuve-le-Comte : 2
 - Villeneuve-Saint-Denis : 2
- ⇒ Fuites sur branchements : 9, dont :
 - Favières : 4
 - Neufmoutiers-en-Brie : 1
 - Villeneuve-le-Comte : 4
- ⇒ Branchements neufs : 19, dont :
 - Favières : 3
 - Neufmoutiers-en-Brie : 11
 - Villeneuve-le-Comte : 2
 - Villeneuve-Saint-Denis : 3
- ⇒ Problèmes débit/pression : 5, dont :
 - Favières : 1
 - Neufmoutiers-en-Brie : 2
 - Villeneuve-le-Comte : 2
- ⇒ Problèmes qualité d'eau : 0

Pour information, une campagne de renouvellement des compteurs a été réalisée en février 2021 (251 unités).

EXPLOITATION (du 01/01/2022 inclus 01/12/2022 exclu)

- ⇒ Renouvellement des compteurs : 46 compteurs renouvelés
- ⇒ Fuites sur canalisations : 4, dont :
 - Favières : 1
 - Villeneuve-le-Comte : 3
- ⇒ Fuites sur branchements : 4, dont :
 - Neufmoutiers-en-Brie : 1
 - Villeneuve-le-Comte : 2
 - Villeneuve-Saint-Denis : 1
- ⇒ Branchements neufs : 18, dont :
 - Favières : 5
 - Neufmoutiers-en-Brie : 7
 - Villeneuve-le-Comte : 3
 - Villeneuve-Saint-Denis : 3
- ⇒ Problèmes débit/pression : 2 dont :
 - Villeneuve-le-Comte : 1
 - Villeneuve-Saint-Denis : 1
- ⇒ Problèmes qualité d'eau : 0
- ⇒ Enveloppe anti-bélier surpresseurs fissurée, renouvellement en cours des 2 (sur contrat) et demande d'expertise à faire auprès du fournisseur – fait ; problème de corrosion, proposition de mise en place d'un extracteur d'air :

coût de 960 €.HT, fourniture et pose ; SEF prend cet investissement sur le contrat : mis en place début septembre 2023

- ⇒ Lavages réservoirs : faits en mai
- ⇒ Contrôles réglementaires armoires électriques : faits en avril
- ⇒ Renouvellement alarme anti-intrusion réservoir VSD : remplacement commutateur par clavier
- ⇒ Traçabilité des mouvements des bouteilles de chlore mis en place
- ⇒ Constitution d'un stock pour renouvellement équipements de chloration
- ⇒ Fournir volume produit au 30 juin 2022 : fait

EXPLOITATION (du 01/01/2023 inclus 14/12/2023 exclu)

- ⇒ Renouvellement des compteurs : 100
- ⇒ Fuites sur canalisations : 8, dont :
 - Favières : 2
 - Neufmoutiers-en-Brie : 1
 - Villeneuve-le-Comte : 4
 - Villeneuve-Saint-Denis : 1
- ⇒ Fuites sur branchements : 3, dont :
 - Favières : 2
 - Villeneuve-le-Comte : 1
- ⇒ Fuites sur accessoires : 5, dont :
 - Favières : 2
 - Villeneuve-le-Comte : 1
 - Villeneuve-Saint-Denis : 2
- ⇒ Branchements renouvelés : 3 (2 poly noirs, 1 arrachement brct par propriétaire)
- ⇒ Branchements neufs : 10 ; vérifier sur place les devis qui n'ont pas fait l'objet d'une commande
- ⇒ Problèmes débit/pression : 0
- ⇒ Problèmes qualité d'eau : 0

Le débitmètre d'achat d'eau en sortie du réseau de Tournan-en-Brie a été renouvelé le 20 avril 2021. Les volumes figurant dans le tableau « performance brute 2021 » présenté lors de la réunion du 10 décembre 2021 sont issus d'une pondération entre le débitmètre d'achat d'eau en sortie du réseau de Tournan-en-Brie et le débitmètre sur le site du forage des Justices.

Le débitmètre vers Neufmoutiers-en-Brie a montré une augmentation très significative des volumes distribués en 2021. Une fuite après compteur a été identifiée et SEF a réalisé une recherche de fuite sur la canalisation de transport dans la semaine du 13/12/2021 : pas de fuite.

Le débitmètre vers Villeneuve-le-Comte a également montré une augmentation très significative des volumes distribués. Une fuite après compteur et sur 2 branchements ont été identifiées par SEF.

SEF proposera une sectorisation sur les 4 communes du SMAEP : fait, préprogramme fourni ; les commentaires sont les suivants :

- ⇒ Rendements annoncés : les chiffres donnés sont ceux issus de Aquadvanced (logiciel présenté par Tariq AMIR en réunion) qui permettent à SUEZ de suivre les tendances de performances à court terme ; Aquadvanced ne se base pas sur les volumes consommés, mais sur les VMED (Volumes Mis En Distribution) et les volumes de pertes ; le volume de perte journalier est calculé à partir du débit de nuit selon la formule $0,3 \times \text{Débit de nuit en m}^3/\text{h} \times 24 \text{ h}$; en conclusion le calcul est plus précis ; les rendements peuvent donc être changeants entre les tendances à court terme et les rendements du RAD qui sont basés sur les volumes facturés
- ⇒ Cartographie avec DEM déjà implantés : voir plans annexés au présent compte rendu
- ⇒ Intérêt de la sectorisation : aujourd'hui il y a 4 secteurs de distribution et 1 secteur de transport, l'idée étant à long terme pour développer la performance réseaux la sous sectorisation suivante :
 - Favières : RAS ; le secteur existant fait déjà 6 km
 - Villeneuve Saint Denis : 1 DEM en plus permet de couper la commune en 2 secteurs de 5,6 km et 9,5 km
 - Villeneuve Le Comte : 3 DEM nécessaires pour couper la commune en 2 secteurs de 6 km et 8,5 km
 - Neufmoutiers : 1 DEM pour couper la commune en 2 secteurs de 6,5 km et 7,3 km
 - Ce qui permettra derrière une meilleure réactivité pour trouver les fuites via ces « sous-secteurs »

- ⇒ Estimation du coût d'investissement : il faut prendre en compte le coût du matériel en lui-même et la technologie associée et ajouter la mise en place d'une chambre d'accès si installation du DEM sur le réseau ; en moyenne et en fonction des contraintes terrains l'estimation fourniture et pose d'un DEM est entre 8 et 10 k€.HT
- ⇒ Bilan par rapport aux obligations contractuelles
 - Concernant le rendement → 80% : sur 2021, 81,61% sur l'ensemble du périmètre
 - Recherches de fuites → 10km / an : 35km inspectés cette année et linéaire supplémentaire d'ici la fin d'année
 - Analyse critique sur les volumes : sur les VMED, on constate qu'on était plus haut que l'année dernière jusqu'en juillet, mais nette diminution au mois d'août (des fuites ont été réparées)

Des problèmes sont constatés sur le complexe d'étanchéité de l'intérieur de la cuve du réservoir de Favières. SEF enverra un rapport de diagnostic dès que possible. Une visite de l'ouvrage est prévue le 27 juillet 2021 à 9h00 – Fait.

Visite des 3 autres châteaux d'eau effectuée le 17 novembre 2021.

Vérification de l'éclairage à faire sur tous les châteaux d'eau : fait et actions correctives faites.

Trappe d'accès au dôme de Neufmoutiers-en-Brie refermée correctement, commande passée au sous-traitant pour son renouvellement : renouvellement fait. La 1^{ère} trappe d'accès au 1^{er} niveau est à inverser : fait. Une alarme volumétrique est à mettre en place : SEF prendra l'investissement sur le contrat - Fait. Le SMAEP demande à Neufmoutiers la mise en place d'une clôture autour du CE : **attention, les sanitaires des ST sont dans une pièce du CE : local à condamner dès que possible** ; concertation SMAEP / Commune, rdv sur place pour la clôture du site le 27/03/2023 à 9h30 ; **devis reçus, mais en attente du déménagement des Services Techniques probablement mi-2024**

Attention : travaux d'assainissement prévus à partir d'octobre 2022, sur plusieurs mois, avenue du Général de Gaulle à Neufmoutiers-en-Brie ; fin des travaux reportée à une date ultérieure (printemps 2024 normalement), mais route ouverte jusqu'à reprise des travaux.

Prélèvement d'eau fait par SEF sur CE de Villeneuve-le-Comte, en attente des résultats, probablement calcaire. Hors réunion, après analyse en laboratoire, il s'agit bien de carbonate de calcium dissous.

SEF est intervenue pour déboucher les canalisations EP de Villeneuve-le-Comte. Il manque le stop chute sur l'échelle d'accès à la cuve ; commande faite, pièce reçue, à poser - Fait. Les crochets d'ancrage en sortie d'échelle sont à déplacer - Fait.

Le problème du boîtier EDF sur le site du château d'eau de Villeneuve-le-Comte : raccordement des antennistes ; la modification sera faite par SEF : finalement, le boîtier a été sécurisé par SUEZ.

Réfection de la cuve du CE de Favières à prévoir + modifications des évacuations EP sur tous les CE + réfection intrados du CE de Neufmoutiers-en-Brie.

La mairie de Villeneuve-Saint-Denis a demandé aux opérateurs de déplacer les antennes sur le futur radome qui se situera sur le site de la STEP.

Un bilan de l'état de l'état des clôtures a été effectué par SUEZ ; les interventions suivantes sont prévues pour la 1^{ère} semaine d'avril

- ⇒ Forage des Justices - Fait
 - Nettoyage par la coupe des lauriers
 - Remplacement partiel du grillage ;
 - Remplacement poteau droit du portail
- ⇒ Parcelle réservoir VSD - Fait
 - Réfection de la clôture avec rajout de 2 m de grillage
 - Armoire ancien forage : dépose de l'équipement

SEF vérifiera le fonctionnement des 2 vannes de part et d'autre de la ligne TGV :

- ⇒ Dans le site de la STEP, vanne non accessible (bennes)
- ⇒ De l'autre côté, vanne fonctionnelle, mais regard rempli d'eau

Vannes à vérifier sur le réseau de La Guette - Fait, **rapport fourni, voir les autres passages sous ligne TGV :**

- ⇒ **1 sur Neufmoutiers-en-Brie**
- ⇒ **1 sur Villeneuve-Saint-Denis (au niveau de la STEP)**
- ⇒ **Investigations prévues à l'automne**

Prévoir une étude de vulnérabilité dans la prochaine DSP - Fait.

SEF présentera à chaque commune un devis pour les prestations liées à la DECI : envoyé à chaque commune, proposition de contrat sur 5 ans.

RAD, RPQS 2022

Remarques sur le Rapport Annuel du Délégué de l'exercice 2022 formulées par SMAEP et TEST Ingénierie, RAD version 2 transmis par SEF. RPQS 2022 fait par TEST Ingénierie. RAD et RPQS 2022 présentés lors du Comité syndical du 08/12/2023.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Facture achat d'eau : la TVA appliquée sur la facture fournie en 2020 (sur les achats d'eau effectués en 2019) est de 20% alors qu'elle devrait être de 5,5% ; Suez Eau France modifiera la facture et fera le nécessaire pour rembourser le SMAEP – Fait, avoir transmis au SMAEP
- ⇒ Facture des achats d'eau effectués en 2020 : facture non encore émise ; hors réunion, SEF a communiqué au SMAEP la consommation 2020 (26 549 m³) et devra émettre rapidement la facture – Fait
- ⇒ Convention de vente d'eau en gros : il convient d'avenanter la convention pour transférer la propriété du compteur de vente d'eau au SMIAEP de la Région de Tournan-en-Brie et intégrer les exploitants en tant que signataires
- ⇒ DECI Villeneuve-Saint-Denis : le PI rue des Rainettes n'est pas le n°14 ; M. Bazerbes contacte le SDIS pour intégrer les nouveaux hydrants et transmettra la liste à Suez Eau France – Fait, 17 PI/BI, saisie faite sur REMOCRA par le SMAEP ; manque le rapport AXONE (pesée demandée à SUEZ par AXONE) - fait ; SEF transmettra le listing mis à jour au SMAEP – fait
- ⇒ **Aquadvanced Well Watch – fait, 1^{ers} retours présentés lors de la réunion trimestrielle du 25/09/2023**
 - SEF propose de mettre en place sur le forage des Justices, dans le cadre du contrat et sans plus-value, la solution Aquadvanced Well Watch afin d'améliorer le suivi du forage
 - Le SMAEP valide cette proposition
 - La mise en œuvre de cette solution devra est à organiser en tenant compte des futurs travaux qui seront réalisés sur le forage : opérationnelle pour fin janvier 2023
- ⇒ Reversement 2^{ème} semestre 2021
 - Annulation : avoir pour dégrèvement
 - Réfection : nouvelle facture après annulation
 - Irrécouvrables : à préciser les modalités SUEZ
 - Explications pour chaque montant négatif
- ⇒ Présentation Aquadvanced « fuites » fait
- ⇒ **Sensibilisation sur les économies d'eau : modalités de communication à proposer par SUEZ, à envoyer avec facture d'avril 2023**

MESURES A PRENDRE / ACTIONS A ENGAGER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Suite à la réunion du 18 décembre 2020		
Tableau de bord des obligations contractuelles depuis le début du contrat à compléter	SEF – M. Amir	Dès que possible
Etat des renouvellements depuis le début du contrat	SEF – M. François	Fait
Tarifs 2020 et 2021 et calculs des révisions de l'ensemble des tarifs	SEF – M. François	Hors réunion, fait
Version 2 du RAD 2019	SEF – M. François	Fait
Problème TVA facture achat d'eau 2020	SEF – M. François	Avoir transmis au SMAEP
Avenant convention de vente d'eau en gros	SMAEP – M. Bazerbes TI – M. Veret	1 ^{er} semestre 2021
Contact avec le SDIS pour intégrer les nouveaux hydrants et transmission de la liste à Suez Eau France	SMAEP – M. Bazerbes	Fait
Suite à la réunion du 19 mars 2021		
Augmentation de la redevance syndicale et prise en compte pour prochaine facturation	SMAEP SEF – M. François	Comité syndical du 02/04/21 Facturation de septembre 2021
Facture des achats d'eau effectués en 2020 : émission de la facture	SEF – M. François	Hors réunion, fait

Transmission du listing des PI/BI mis à jour au SMAEP	SEF – M. François	Fait
Suite à la réunion du 25 juin 2021		
Faisabilité de passer à une facturation semestrielle et impact sur le contrat	SEF – M. François	Fait
Faisabilité de la mise en œuvre d'un télérelevé et estimation par compteur	SEF – M. François	Fait
Modalités de calcul du rendement cible présenté sur les courbes de suivi des volumes mis en distribution	SEF – M. François	Fait
Justification des volumes achetés en 2020	SEF – M. François	Fait
Corrections et envoi de la v2 du RAD 2020	SEF – M. François	Fait
Suite aux réunions des 1^{er} octobre et 10 décembre 2021		
Date de renouvellement du débitmètre d'achat d'eau en sortie du réseau de Tournan-en-Brie	SEF – M. Amir	Fait
Proposition d'une sectorisation sur les 4 communes du SMAEP	SEF – MM. François et Amir	Fait
Vérification de l'éclairage sur tous les châteaux d'eau	SEF – M. Amir	Fait
Renouvellement de la trappe d'accès au dôme du CE de Neufmoutiers-en-Brie	SEF – M. Amir	Fait
Inversion de la 1 ^{ère} trappe d'accès au 1 ^{er} niveau du CE de Neufmoutiers-en-Brie	SEF – M. Amir	Fait
Mise en place d'une alarme volumétrique dans le CE de Neufmoutiers-en-Brie	SEF – MM. François et Amir	Fait
Mise en place d'un stop chute sur l'échelle d'accès à la cuve du CE de Villeneuve-le-Comte	SEF – M. Amir	Fait
Déplacement des crochets d'ancrage en sortie d'échelle du CE de Villeneuve-le-Comte	SEF – M. Amir	Fait
Modification/réparation du boîtier EDF sur le site du CE de Villeneuve-le-Comte	SEF – M. Amir	Fait
Vérification du fonctionnement des 2 vannes de part et d'autre de la ligne TGV	SEF – Mme. Guingel	Fait
Fourniture d'un devis à chaque commune du SMAEP pour les prestations liées à la DECI	SEF – M. François	Fait
Suite à la réunion du 18 mars 2022		
Etat du parc compteur avec distinction des compteurs qui pourront recevoir un émetteur	SEF – M. Amir	Fait
Bilan de l'état de l'état des clôtures	SEF – M. François	Fait
Vannes à vérifier sur le réseau de La Guette	SEF – Mme. Guingel	Fait
Mise en œuvre de la solution Aquadvanced Well Watch	SEF – M. François TI – M. VERET	Fait
Reversement 2 ^{ème} semestre 2021, explications pour chaque montant négatif	SEF – M. François	Fait
Suite à la réunion du 10 juin 2022		
Chambre surpresseurs forage des Justices : chiffrage à fournir pour mise en place d'un extracteur d'air	SEF – M. Amir	Fait
Sectorisation sur les 4 communes du SMAEP : Explications sur les rendements annoncés, Cartographie avec DEM déjà implantés, Argumentaire sur l'intérêt de la sectorisation, Bilan par rapport aux obligations contractuelles, Estimation du coût d'investissement	SEF – Mme. Faragoni	Fait
Réfection des clôtures sur parcelle forage et sur parcelle réservoir VSD	SEF – M. Amir	Fait
Présentation de la solution Aquadvanced « fuites »	SEF – M. Amir	Fait

Sensibilisation sur les économies d'eau : modalités de communication à proposer par SUEZ	SEF – M. Guillon	Envoi avec la facture d'avril 2024
Suite à la réunion du 23 septembre 2022		
Problème facturation : régularisation sur la prochaine facture sous forme de trop-perçu et note d'information de SUEZ à joindre avec accord préalable SMAEP	SEF – M. François	Fait
RAD 2021, réponses aux questions posées et version 2	SEF – M. François	Fait
Suite à la réunion du 09 décembre 2022		
Fourniture au SMAEP de la facture d'achat d'eau pour 2021	SEF – M. François	Fait
Document de présentation à corriger/compléter et à transmettre au SMAEP et à TI	SEF – M. Amir	Fait
Suite à la réunion du 17 mars 2023		
Avenant 3 à préparer : prolongation de délai au 31/12/2023	SEF – M. François	Fait
Fourniture au SMAEP de la facture d'achat d'eau pour 2022	SEF – M. Guillon	Fait
Extracteur d'air : possibilité de prendre cet investissement sur le contrat	SEF – M. Amir	Fait
Suite à la réunion du 26 juin 2023		
Extracteur d'air : installation de l'équipement	SEF – M. Amir	Fait
Renouvellement des compteurs : état au 30/06/2023	SEF – Mme. Guingel / M. Amir	Fait
Vérification des vannes au niveau des 2 autres traversées de la LGV	SEF – Mme. Guingel	Dès que possible
Aquadvanced Well Watch présentation des 1 ^{ers} retours pour la prochaine réunion trimestrielle	SEF – M. Amir	Fait le 25/09/2023
Suite à la réunion du 25 septembre 2023		
Remarques sur le Rapport Annuel du Délégué de l'exercice 2022 à formuler par	SMAEP et TI	Fait, RAD v2 transmis
Rédaction RPQS 2022	TI – M. VERET	Fait
Suite à la réunion du 15 décembre 2023		
Vérification des volumes d'achat d'eau sur 2020, 2021 et 2022	SEF – M. Guillon	Dès que possible
Modification des linéaires de réseaux dans le PowerPoint	SEF – M. Guillon	Dès que possible
Vérifier sur place les devis de branchements qui n'ont pas fait l'objet d'une commande	SEF – Mme. Guingel	Dès que possible

**REMARQUES
SPECIALES**

**Prochaine réunion trimestrielle le vendredi 22 mars 2024 à 10h30
en mairie de Villeneuve-Saint-Denis**

REDACTEUR DU COMPTE RENDU

Laurent VERET – TEST Ingénierie

LE :

19 décembre 2023